

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 9 août 2021

18 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

- 1. Bienvenue et annonces par le maire**
- 2. Mot d'ouverture**
- 3. Appel à l'ordre**
- 4. Confirmation du quorum par le greffier**
- 5. Déclaration de conflit d'intérêts**
- 6. Adoption de l'ordre du jour**
- 7. Présentations, requêtes et pétitions**
 - 7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC**
 - 7.2 Présentation - plan d'aménagement - site Centenaire (Katherine Juteau, L'Atelier Urbain)**
 - 7.3 Audience publique – modifications de conditions – arrêté de zonage Z-8-41 – NID 70611108 – rue Yvonne/boul. Dieppe (Alexandre Girard)**
- 8. Questions du public**
- 9. Adoption des procès-verbaux**
 - 9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 12 juillet 2021**

- 10. Motions (mémoires) et nominations**
 - 10.1 Administration**
 - 10.1.1 Demande d'exemption – Arrêté S-9 (2018) interdisant les bruits excessifs**
 - 10.1.2 Demande de don – Habitat pour l'humanité**
 - 10.2 Finances**
 - 10.2.1 Demande d'emprunt - projet AJL - rénovation vers Net-Zéro**
 - 10.2.2 Demande d'emprunt - camions d'incendie**
 - 10.3 Nominations**
 - 10.3.1 Union des municipalités du N.-B.**
 - 10.4 Opérations**
 - 10.4.1 Adjudication de marché – installation, entretien, enlèvement et entreposage – décorations municipales**
 - 10.4.2 Appel d'offres – passerelle – parc Rotary St-Anselme**
- 11. Arrêtés municipaux**
- 12. Avis de motion**
- 13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil**
- 14. Levée de la réunion**

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Demande d'exemption – Arrêté S-9 (2018) interdisant les bruits excessifs
Date: le 9 août 2021

Que, conformément à l'article 4 de l'Arrêté S-9 (2018) interdisant les bruits excessifs, le conseil autorise une exemption audit arrêté en vue de permettre la tenue d'une réception de mariage sur la propriété située au 349, rue Belliveau le 4 septembre 2021 jusqu'à minuit.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.2
Titre: Demande de don – Habitat pour l'humanité
Date: le 9 août 2021

Que le conseil autorise qu'un don d'une somme de 1 166,00 \$ soit accordé à *Habitat pour l'humanité* et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-20-28-2310 (Budget de fonctionnement général - Subventions aux organismes et octrois - nouvelles demandes).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1
Titre: Demande d'emprunt - projet AJL - rénovation vers Net-Zéro
Date: le 9 août 2021

Que le conseil autorise qu'il soit demandé à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter la somme maximale de 2 000 000 \$ auprès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en vue de financer une dépense en capital d'une durée maximale de 10 ans dans le cadre du projet intitulé : « AJL - rénovation vers Net-Zéro - volet immobilisation ».

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2
Titre: Demande d'emprunt - camions d'incendie
Date: le 9 août 2021

Que le conseil autorise qu'il soit demandé à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter la somme maximale de 1 029 000 \$ en vue de financer une dépense en capital comme suit :

Camion d'incendie (avec échelle) - location-acquisition

Somme : 696 000 \$

Durée : 65 mois

Camion d'incendie (sauvetage) - location-acquisition

Somme : 333 000 \$

Durée : 70 mois

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1
Titre: Union des municipalités du N.-B.
Date: le 9 août 2021

Que le conseil nomme le conseiller Jean-Marc Brideau au Conseil d'administration de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick pour un mandat se terminant le 12 juin 2023.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.1
Titre: Adjudication de marché – installation, entretien, enlèvement et entreposage – décorations municipales
Date: le 9 août 2021

Que le conseil adjuge le marché visant l'installation, l'entretien, l'enlèvement et l'entreposage des décorations municipales à *Dekor Xpertz Inc.*, au coût total de 102 000 \$ (plus TVH) et autorise que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-50-72-2710 (Budget de fonctionnement général - embellissement - décorations de Noël/été).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.4.2
Titre: Appel d'offres – passerelle – parc Rotary St-Anselme
Date: le 9 août 2021

Que le conseil autorise le personnel du Service des opérations à lancer un appel d'offres visant la construction d'une passerelle au parc Rotary St-Anselme qui servira à la Coupe Canada de vélo de montagne et qui favorisera une meilleure circulation piétonne pour les utilisateurs des sentiers dudit parc.